



M. Estadiou

ARCHIVISTE-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE CASTRES

Officier d'Académie

# ANNALES

DU

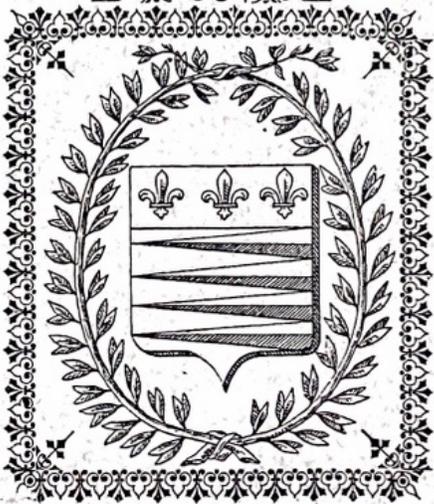
# PAYS CASTRAIS

*Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*



IMPRIMERIE ABEILHOU

CASTRES



tière et des patus de l'ancienne paroisse de Saint-Etienne de Cahuzac, dont la nouvelle église est édifiée au hameau de la Bernadié, M. Mahuzié père devient acquéreur, au prix de 1005 francs, des immeubles sus-mentionnés.

Le 20 septembre 1839, avis est donné par le maire au conseil municipal, que Son Altesse la duchesse Orléans doit passer à Castres le lundi 23 du même mois. Ce magistrat invite le corps municipal à se porter à sa rencontre. Cette proposition est unanimement accueillie. Un arc de triomphe est dressé sur la grande avenue du Mail, par où la duchesse doit arriver.

Les salles de classes des écoles des Frères étant reconnues insuffisantes pour recevoir leurs élèves qui augmentent tous les jours, la municipalité prend les mesures nécessaires pour l'agrandissement des locaux scolaires. Par adjudication du 8 octobre 1839, ces travaux sont confiés aux sieurs Mauriés et Combelles, maçons, pour la somme de 6,648 fr. 40, sur un devis des travaux évalués à la somme de 7,004 fr. 95.

Le 27 octobre 1839, la municipalité confie au sieur Gabriel Pierre, de Toulouse, l'entreprise de l'éclairage de la ville de Castres, pour une période de 9 ans, à raison de 5 centimes 42/100<sup>e</sup> par mèche et par heure.

Suivant délibération du conseil municipal du 29 décembre, la ville de Castres fait abandon gratuit, en faveur des héritiers Grillon, du puits public situé tout près du Pont-Neuf et au-dessous de la maison de ces derniers. L'accès de ce puits est rendu presque impraticable, par suite du reculement de la sus-dite maison, à l'occasion de l'élargissement de la rue ou de la route n° 112, anciennement rue des Ormeaux et aujourd'hui rue Thiers.

Dans le cours de cette année la municipalité crée deux asiles pour l'enfance: l'un à Castres, l'autre à Villegoudou. Déjà en 1842, ces deux établissements réunissaient 220 enfants, placés sous la direction de Mesdemoiselles Estadiou et Benoit. Cet accroissement presque subit avait motivé un rapport adressé par M. le Maire de la ville de Castres, à M. le Sous-Préfet, à l'effet de solliciter un secours du gouvernement

pour procurer à ces asiles, l'agrandissement et l'extension désirables.

**1840** — M. Doumenjou, savant naturaliste, était professeur à l'Ecole de Sorèze de 1830 à 1838. Il fut nommé en cette même qualité au Collège de Castres où il professa de 1839 à 1848. En 1846, le 13 septembre, il maria sa fille Anaïs-Marie-Louise à M. Jean-Joseph-Marie Garnier, professeur comme lui dans le même établissement. M. Doumenjou était en même temps herborisateur distingué. Dans cette dernière profession il a rayonné dans les montagnes comprises dans la partie sud du pays castrais, et dans les environs de Sorèze et de Castres. Ses précieuses récoltes en botanique ont fait l'objet d'un ouvrage qu'il a publié en 1847, à l'imprimerie Grillon et Massiés, à Castres.

M. Doumenjou a laissé dans notre ville de nombreux et excellents souvenirs. Il y aurait peut-être utilité, mais très certainement un intérêt réel, à raconter dans tous ses détails et à présenter sous son véritable aspect, une existence dont la plus grande partie s'est écoulée à Castres.

Nous nous plaçons à rapporter ici les faits les plus saillants de l'existence de M. Doumenjou, tels que M. Valette, professeur de dessin au Collège de notre ville, les a exposés dans le procès-verbal de la séance du 8 avril 1839, publié par la Société littéraire de Castres, dont il était membre.

Causeur spirituel, M. Doumenjou donnait à tout une forme attrayante. Le fond n'était jamais sacrifié. Tout le ramenait à la botanique. Il parlait en maître et donnait à tous ses développements un charme indéfinissable.

Que d'autres, disait-il, cherchent le bonheur trop loin ou trop haut, et que, poursuivant un but chimérique, ils s'égarent en chemin ! Pour moi qui me contente de demander le bonheur aux doux épanchements de l'amitié, aux fleurs ou à l'air d'un beau jour, je suis plus près de l'atteindre.

L'ennui, ce tyran de la vie,  
Attriste rarement mon cœur,  
Et dans l'étude d'une fleur  
Je puise ma philosophie.

Ce trait seul peint M. Doumenjou ; voici un fait qui caractérise l'homme et le savant tout à la fois. Jeune homme de vingt ans, à l'époque où la patrie réclamait les bras de tous ses enfants, il part pour l'armée d'Espagne, alors que le goût de la botanique s'était déjà développé en lui. Il faisait, un jour, partie d'une colonne qui traversait un défilé dominé par des guérilleros. L'aspect d'une plante qui lui était inconnue lui fit oublier son rôle de soldat et il laissa marcher en avant sa compagnie. Comme il se félicitait de sa bonne fortune et qu'il mettait son échantillon dans son shako, une balle vint effleurer sa tête. Il se redresse et aperçoit à quinze pas devant lui un soldat qu'il couche en joue. Ce malheureux se jette à genoux et demande grâce. M. Doumenjou baisse son arme et poursuit son chemin en s'efforçant de rejoindre la colonne. Que de fois depuis, en racontant cet épisode, il s'est félicité d'avoir résisté à la tentation bien naturelle, en pareil cas, de lâcher la détente de son fusil.

M. Doumenjou était un artiste très distingué. Ses dessins à la plume sont de vrais chefs-d'œuvre. La gravure n'est jamais arrivée à la perfection de sa planche de papillons ; et ses insectes ont non seulement le rare mérite d'une correction de dessin irréprochable, mais ils sont traités avec une facilité de touche et un bonheur d'exécution presque inimitables.

Voilà quelques traits de l'homme privé et de l'artiste ; voici l'écrivain.

Son ouvrage est écrit en forme de lettres dédiées à M<sup>me</sup> C. B<sup>...</sup>. Elles sont au nombre de onze.

Sa première herborisation fut écrite à Sorèze, le 16 mai 1839. Il cite les plantes de la contrée et donne la description de la Tour de Roquefort, en rappelant sommairement le seigneur Escaffre. Il se transporte ensuite à Ferrals, dont le château est riche en souvenirs historiques. Il passe la nuit au village de Lacombe qui lui rappelle ce curé botaniste dont M. le docteur Clos lui avait parlé. M. Clos explorait les environs, lorsqu'il rencontra ce vénérable pasteur qui, au milieu des pâturages, occupait ses loisirs avec simplicité, d'une manière champêtre et savante.

Il quitta ces lieux avec regret et se dirigea sur Arfons, où il fit une ample moisson de muguet de mai *Couvallaria maialis*.

Il rentra à Sorèze, muni d'un fascicule qui le dédommagea de sa pénible course. Il ne rencontra chez lui que son fidèle chien, qui lui témoigna sa joie par des caresses et qui lui inspira ces vers :

Souvent dans un moment d'humeur  
Je repousserai les caresses  
Et les aimables gentillesse  
Dont il voudrait me faire honneur.

Que dis-je ! de ce mot connaissent-ils l'usage ?  
Rencontre-t-on chez eux prince marquis ou page,  
Qui, fier de ses blasons et comptant ses aïeux,  
Se range avec orgueil parmi les demi-dieux ?  
De tous les noms pompeux que l'homme seul encense,  
Ils en connaissent deux : Amour, reconnaissance !  
Mais, jamais un matin ne s'est fait nommer Roi ;  
A ses égaux jamais il n'imposa sa loi.  
Vains et présomptueux, voilà ce que nous sommes,  
Et nous voyons des chiens qui valent bien des hommes ;  
Oui, s'il fallait trouver un cœur bon, généreux,  
Peut-être pourrait-on le prendre au milieu d'eux ?  
Mais, j'arrête à l'instant ma muse vagabonde,  
En songeant que je vous écris,  
Et que votre cœur a le prix  
Sur tous les meilleurs cœurs du monde (1).

Dans sa seconde lettre, il glorifie Riquet en face de son œuvre. Il jette un regard sur Sorèze, et associe le nom de Ferlus à celui dont le génie avait marié les deux mers. Noble pensée qui se rattache à deux hommes, dont l'un avait doté le commerce français d'une puissante artère, tandis que l'autre faisait rayonner de son école, la science, les lettres et les arts jusqu'au-delà de l'Océan !

Le résultat de cette herborisation consiste en la *Liné-grette* à larges feuilles, le *Mouyon délicat*, l'*Arnique* des montagnes, la *Viorne lantane* et la *Viorne obier* ; l'*An-culie vulgaire*, la *Spirée*, reine des prés, le *Laiteron* de Plumier et le *Sureau* à grappes.

Burlats lui fournit le sujet de sa troisième lettre. En partant il se félicite de pouvoir s'éloigner du tumulte de la ville.

Il est un temps pour chaque chose ;  
Chaque âge amène ses plaisirs ;  
Maître absolu de mes désirs,  
Mon vrai bonheur, à moi, repose  
Dans l'art d'occuper mes loisirs.

A Burlats, il cueille l'*Anarrhine paquerette*. Il rappelle que c'est Desfontaines qui l'a déclassée du genre Linnéen, Anterrhinum, auquel elle appartient.

Il monte ensuite sur le rocher du paradis, dont le site lui offre un magnifique spectacle. Dans le bois voisin, il rencontre plusieurs *Digitales*, deux *Hélianthèmes*, l'*Elychryse Stœchas* et celui à petites feuilles. Il descend dans le vallon et complète son herborisation avec quelques échantillons de la *Mélite* à feuille de Mélisse, et du *Lis Martagon* qui, à cette époque, n'était pas rare dans les environs de Burlats.

En terminant cette lettre, il donne la description d'un grand nombre d'*Orchidées*, qu'on trouve dans cette contrée.

(1) M. Doumenjou avait dédié son ouvrage à M<sup>me</sup> Clémence B<sup>...</sup>, et après chaque voyage de ses herborisations commencées en 1839, il lui adressait une lettre pour lui faire connaître le but et les résultats de ses travaux.

La quatrième et la cinquième lettres sont consacrées au Sidobre, qu'il sillonne en tous sens. Il décrit quelques plantes et se contente de nommer les autres. Il en remarque une que l'on croyait étrangère au pays et qu'il serait très important de retrouver ; c'est le *Impatiens noli me tangere*, la *Balsamine impatiente* qu'il a cueilli dans les environs du rocher tremblant, près de la grotte de Saint-Dominique.

A propos du *Momordique élastique*, qu'il trouve auprès des murs des habitations, il fait une assez longue dissertation sur l'irritabilité de quelques plantes, et après avoir examiné l'explication de ce fait, donnée par quelques savants, il conclut par un vers de Delille :

Là finit ton savoir, mortel audacieux !

La sixième lettre rend compte de ses herborisations dans la plaine de Castres. La *Tulipe de Lécluse* et l'*Epière d'Héraclée* sont les plantes les plus remarquables qu'il signale dans cet habitat.

Eh ! bon Dieu ! fleurs charmantes, dit-il, dans sa septième lettre, de quelle offense grave vous êtes-vous rendues coupables envers la science, pour qu'après vous avoir affublées sans pitié de noms qui ne sont pas toujours heureux, elle vous en réserve de si barbares dans son dernier baptême, qu'une bouche française ne saurait les prononcer sans efforts et qu'ils choquent l'oreille la plus délicate ! Cette sorte d'anarchie, peu faite pour hâter les progrès de la botanique, semble autoriser certaines personnes à dire qu'elle n'est qu'une science de mots. Il énumère ensuite les services rendus par la botanique à l'agriculture, à la médecine et aux arts.

Les plantes citées sont la *Limodore*, à feuilles avortées, le *Liseron* de Biscaye et une *Orobanche*, dont il chercha vainement la description dans un grand nombre de flores, ce qui l'autorisa à la nommer *Orobanche asuli* (du marronnier).

De là, il va dans la montagne d'Anglés, où il signale le *Monotropa hypopithys*.

La plante la plus importante qu'il décrit dans sa huitième lettre et dont la découverte le préoccupa beaucoup, est le *Fritillaria pyrénéica*, qu'il ne parvint que difficilement à classer.

Dans sa neuvième lettre, il parcourt les forêts de Ramondens et de Louvatières. La présence de deux amis qui l'avaient accompagné, inspire sa verve :

Qu'un autre brigue les honneurs  
Et les hochets de la fortune ;  
Des grands, que sa voix importune,  
Qu'il mendie en vain les faveurs !  
Moi, je trouve au milieu des fleurs,  
Dans leur inépuisable étude,  
Du bonheur la douce habitude.  
Que faut-il donc pour être heureux,  
Quand on sait borner son envie ?

Pour moi, des fleurs : un ami, plutôt deux ;  
Et mon ambition remplie  
Ne saurait former d'autres vœux.

Sa dixième lettre est consacrée au souvenir d'un voyage qu'il avait fait dans les Pyrénées ; et dans la onzième, il donne la nomenclature des plantes d'automne.

Sur la présentation qui en est faite par la municipalité, le 2 février 1840, M. Barthe est nommé en qualité d'instituteur communal de la section d'Avits, commune de Castres.

Le 12 juillet suivant, il est procédé à l'installation des membres du conseil municipal, ci-après désignés, nommés en juin dernier : MM. Carayon, Bernadou, Barthés, Boulade, de Villeneuve, Déjean, Fournes, Laval, Dupuy, Crocy, Alby, Nayral, Fourgassié-Vidal, Arnaud, Derrouch et Alby Marc-François.

Le 6 décembre, le conseil municipal voulant témoigner sa vive reconnaissance à la sœur Félicité Audenet, supérieure de l'Hôtel-Dieu, des nombreuses et importantes libéralités qu'elle a faites à cet établissement, décide qu'il sera placé sur sa tombe une pierre tumulaire avec une inscription gravée, rappelant le souvenir de ses bienfaits et la date de son décès, remontant au 2 novembre 1840.

Nous avons fait des recherches pour retrouver cette inscription, mais en vain. Le cimetière de Villegoudou ayant été converti en Calvaire vers l'année 1867, la fosse qui renferme les restes mortels de la sœur Félicité Audenet, a été recouverte d'une forte couche de terre qui ne nous a pas permis de la découvrir.

Dans le cours de l'automne de cette année, la municipalité fait exécuter une plantation d'ormeaux sur la place royale, appelée aujourd'hui nationale.

En cette même année a lieu la suppression du Grand Séminaire de Castres et sa translation à Albi. A cette époque, on a construit à Castres une école secondaire ecclésiastique dans de très vastes proportions. C'est la maison que nous appelons aujourd'hui le Séminaire, bâti dans l'ancien jardin potager et le parc dépendant de l'évêché de Castres. Cette propriété des